

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 2

Artikel: A coups de fronde
Autor: J.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la saison et ne manque pas d'intéresser jeunes et vieux.

* * *

Déjà, la première étoile scintille au ciel diaphane du crépuscule. Puis, peu à peu, les lumières s'allument, égayant le paysage.

Descendant du clocher, le son grave de l'horloge rappelle aux retardataires qu'il est temps de songer à aller retrouver sa place auprès des siens ou de ses voisins de table. Sur les terrasses fleuries des restaurants, serveurs et serveuses s'empres- sent autour des petites tables artistement décorées qui vous invitent à faire honneur à cette savoureuse cuisine basque, rehaus- sée des merveilleux apponts d'une mer généreuse.

A coups de fronde

Le comble...

Pour un bossu, c'est de forcer l'estime par sa parfaite droiture.

Pour un monsieur à qui l'on offre plusieurs chaises, c'est de ne plus savoir où donner de la tête.

Pour un homme prudent, c'est d'écrire tellement serré qu'on ne puisse plus lire entre les lignes.

Pour un fonctionnaire judiciaire de caractère entier, c'est d'être à la fois juge et partie.

Pour un jeune homme carré d'épaules, c'est de se montrer rond en affaire.

Pour un gaillard rusé, c'est de profiter du moment où il a la gorge serrée par une émotion pour passer un faux col très étroit.

Pour Victor Hugo, c'eût été d'avoir le ver solitaire.

Pour un gardien de jardin zoologique, c'est de baigner ses otaries dans de l'eau courante.

Pour une municipalité soucieuse de sa réputation, c'est de faire reposer l'écorce

A la nuit tombante, une voix au timbre chaud, s'accompagnant du rythme scandé de la guitare, égrène lentement une antique mélodie : sans doute quelque berceuse composée par un barde obscur du temps jadis, pieusement transmise de père en fils à travers les âges. Les paroles sont d'un langage dont l'origine se perd dans la nuit des temps, familier aux seuls gens du pays.

Cette mélodie s'envole dans la brise, du soir et s'en va se perdre du côté des Pyrénées toutes proches dont les lourdes parois, sombres en cet instant, séparent l'Espagne farouche de la douce terre de France.

St-Jean-de-Luz. août 1948. *Fridolin.*

des platanes dans les promenades publiques.

Pour un citadin naïf, c'est de croire qu'on place par-ci par-là des poteaux téléphoniques pour encourager la croissance des sapins.

Enfin, le comble pour le soussigné, c'est d'habiter dans les combles et d'en faire en sachant que la mesure est comble.

J. P.

A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDACTION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante

R. MOLLES,
Marterey 9
LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.

LA REDACTION.